

# Comment répondre efficacement aux marchés publics : les outils et les méthodes



**Réunion de sensibilisation - CGPME 77**  
**Mardi 13 septembre 2011**



**Avec le soutien de...**



# Programme de l'atelier

- 1ère partie : Présentation du fonctionnement des marchés publics

- Fonctionnement des marchés publics
- Les seuils des marchés publics
- Les différents types de procédures

➔ Objectif : Appréhender les grands principes de la commande publique

- 2ème partie : Les méthodes et outils pour répondre aux marchés publics

- Détecter efficacement les marchés publics
- Les éléments à rassembler avant de répondre
- Les documents pour vous aider à répondre

➔ Objectif : Être préparé pour répondre efficacement aux marchés publics



Avec le soutien de...



# L'intervenant

- **Laurent Blind**

- Gérant de la société Caneva

- Assistance à la réponse aux marchés publics
- Des réponses aux problématiques entreprises / marchés publics

- Co-rédacteur de [www.marchespublicspme.com](http://www.marchespublicspme.com)

- Portail marchés publics dédié uniquement aux PME
- Information pragmatique et concrète sur les marchés publics

- **Auteur des guides :**

- « Comment répondre concrètement à un marché public - Notice des imprimés DC à destination des PME »
- Répondre efficacement aux marchés publics par voie électronique



Avec le soutien de...



# Première Partie

- **Fonctionnement des marchés publics**

- Fonctionnement des marchés publics
- Les seuils des marchés publics
- Les différents types de procédures

➔ **Objectif : Appréhender les grands principes de la commande publique**



Avec le soutien de...



# Quels organismes sont soumis aux marchés publics ?



Avec le soutien de...



# Les organismes soumis aux marchés publics

- En France, 80 000 organismes passent des marchés publics.
  - On les appelle :
    - Acheteurs publics ( $\neq$  du service achat)
    - Pouvoir adjudicateur ( nouveau terme du CMP 2006 = personne morale )
  - Leur dépense totale représente en 2007
    - 144 milliards d'euros en France (10% du PIB)
    - 1 500 milliards d'euros en Europe



Avec le soutien de...



# Les marchés publics

- Estimation de 2008 : **160** milliards d'euros (source Minéfi)
- Les marchés publics concernent toutes les activités:

- Petits travaux et BTP
- Fournitures (biens)
- Services

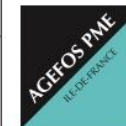
## Etude de l'INSEE – mars 2007

- Construction : 31,8%
- **Services aux entreprises : 23,5%**
- Biens d'équipement : 13,6%
- Industrie de biens de consommation : 7,9%

- Les PME participeraient au moins à hauteur de **30%** dans la commande publique



Avec le soutien de...



# Les organismes soumis aux marchés publics

- Les 3 types d'organismes soumis aux marchés publics sont :
  - 1/ L'Etat et ses établissements publics
  - 2/ Les collectivités territoriales
  - 3/ Les structures de partenariat
  
- Ces organismes sont soumis :
  - Au code des marchés publics
  - A l'ordonnance du 6 juin 2005



Avec le soutien de...



# Les organismes soumis aux marchés publics

- 1/ L'état et ses établissements publics :

- Ce sont :

- L'Etat

**16 ministères (évolatif)** { – Ministères (ex : Ministère de l'éducation) – services centraux et services déconcentrés ( DDE )

- Etablissements Publics Nationaux (EPN) composés de

**≈ 1 000 à 1 200 EP** {  
» EPA ( EP Administratif) ex : BNF  
» EPIC ( EP Industriel et Commercial) ex : Cité des Sciences... + OPHLM et OPAC (290)  
» EPSCP (EP Scientifique Culturel et Professionnel) ex : Universités...



Avec le soutien de...



# Les organismes soumis aux marchés publics

- 2/ Les collectivités territoriales :
  - Ce sont :
    - Les régions (26 régions)
    - Les départements (101 départements)
    - Les communes (36 000 communes)
    - Les EPL - Etablissements Publics Locaux. ex : lycée (60 000 EPL)
    - Les EPCI – Etablissements Public de Coopération Intercommunale ex: C. Agglo (10 000 EPCI)
    - Hôpitaux
      - Etablissements publics de santé (1030)
      - Syndicats inter-hospitaliers (110)



Avec le soutien de...



# Les organismes soumis aux marchés publics

- 3/ Les structures de partenariats :
  - Ce sont :
    - Les GIP – Groupement d'Intérêt Public (200 GIP) ex : GIP France Haras, Resah-idf
    - Les EPL dont les SEM – Sociétés d'Economie Mixte (1 200 SEM). Capital contrôlé majoritairement par une pers. publique
      - 3 types de SEM
        - » SEM immobilières
        - » SEM d'aménagement
        - » SEM de services



Avec le soutien de...



# Les organismes soumis aux marchés publics

- Ces organismes sont soumis à deux textes :
  - Le Code des marchés publics 2006 = cas général
  - L'ordonnance du 6 juin 2005 = cas particulier

Ordonnance du 6 juin 2005	CMP 2006
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat/EPN/EPIC + EPA</li> <li>• Toutes les structures de partenariats :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>– GIP</li> <li>– SEM</li> </ul> </li> </ul>	<p>Tous les autres organismes</p>



Avec le soutien de...



# Les organismes soumis aux marchés publics

- Qui fait quoi ?
  - Mairie de Caen ?
  - Lycée de Cannes ?
  - Communauté Urbaine et de la ville de Lille ?
  - Communauté d'Agglomération Val de France (95) ?
  - Opéra de Paris ?
  - Opéra de Marseille ?
  - Monnaie de Paris ?



Avec le soutien de...



# Les seuils dans les marchés publics



Avec le soutien de...



# Les seuils dans les marchés publics

- On distingue deux types de seuils
  - Les seuils déterminant les procédures
    - Déterminent le type de procédure à utiliser en fonction du type de marché (travaux, fournitures ou services)
  - Les seuils déterminant le type de publicité
    - Déterminent le type de support pouvant recevoir la publicité
- Les seuils sont différents en fonction du type de marché :
  - Marchés de travaux
  - Marchés de fourniture et services

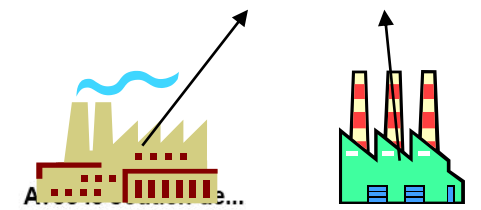
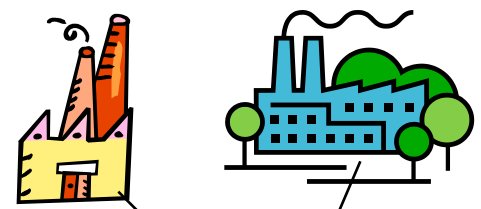
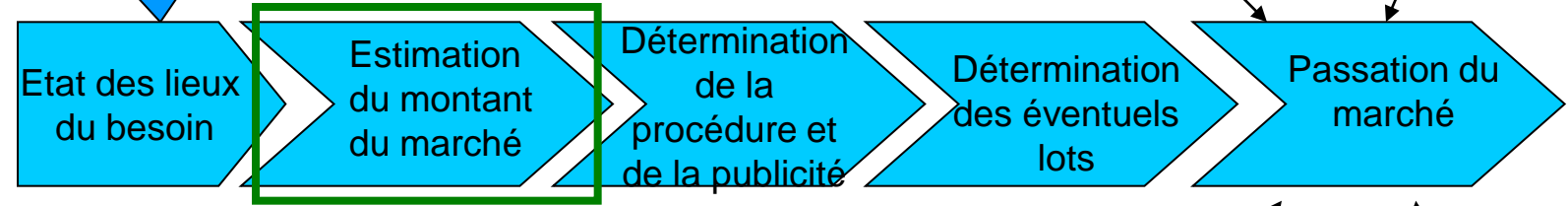
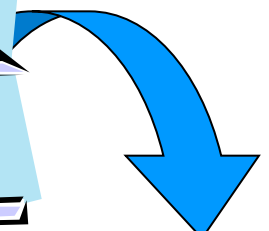


Avec le soutien de...



# Les seuils dans les marchés publics

**Un besoin émerge dans une administration**  
*Lancement d'une procédure de marché public*



# Les seuils de publicité

- Pour les marchés publics de travaux :
  - **Montant estimé du marché < 4 000 €**
    - Pas d'obligation de publicité. L'acheteur public peut consulter directement quelques entreprises pour effectuer une mise en concurrence
  - **Montant estimé du marché > 4 000€ et < 90 000€**
    - Obligation de publication laissé à l'appréciation de l'acheteur public. (Site Internet, PQRD, affichage public, BOAMP, etc.)
  - **Montant estimé du marché > 90 000 € et < 4 845 000 €**
    - Obligation de publier le marché au BOAMP ou sur un JAL. Forte incitation à publier également sur un support spécialisé (ex: Le Moniteur)
  - **Montant estimé du marché > 4 845 000 €**
    - Obligation de publier au JOUE + BOAMP, et forte incitation à publier également sur un support spécialisé.

# Les seuils de publicité

- Pour les marchés publics de fournitures et services :
  - **Montant estimé du marché < 4 000 €**
    - Pas d'obligation de publicité. L'acheteur public peut consulter directement quelques entreprises pour effectuer une mise en concurrence
  - **Montant estimé du marché > 4 000€ et < 90 000€**
    - Obligation de publication laissée à l'appréciation de l'acheteur public. (Site Internet, PQRD, affichage public, BOAMP, etc.)
  - **Montant estimé du marché**
    - **> 90 000 € et < 193 000 € - Collectivités Territoriales**
      - Obligation de publier le marché au moins au BOAMP (ou JAL) forte incitation à publier également sur un support spécialisé (ex: Le Moniteur)
    - **Montant estimé du marché**
      - **> 90 000 € et < 125 000 € - Administrations Etatiques**
        - Obligation de publier le marché au moins au BOAMP forte incitation à publier également sur un support spécialisé (ex: Le Moniteur)
    - **Au-delà, obligation de publication au JOUE**

# Les seuils de publicité

- Tableau récapitulatif :

Seuil en euros	Support de publicité
< 4 000	Pas d'obligation
Entre 4 000 et 90 000	Publicité adaptée pour une concurrence efficace
Fournitures et services : Entre 90 000 et 125 000 pour l'Etat et 193 000 pour les CT Travaux : entre 90 000 et 193 0000	Publication au BOAMP (ou JAL) et Presse spécialisée si nécessaire
Fournitures et services : - 125 000 pour l'Etat ou - 193 000 pour les CT Travaux : Entre 193 000 et 4 845 0000	JOUE et BOAMP et presse spécialisée si nécessaire
> 4 845 000 €	JOUE et BOAMP

# Les différentes procédures de marchés publics



Avec le soutien de...



# Les différentes procédures de marchés publics

- Tout comme les publicités, les procédures de marchés publics sont déterminées en fonction des seuils.

Mais pas seulement ...



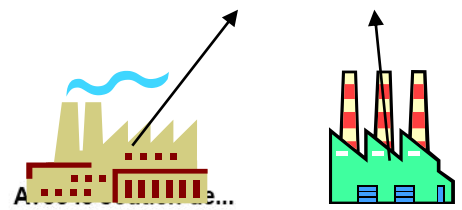
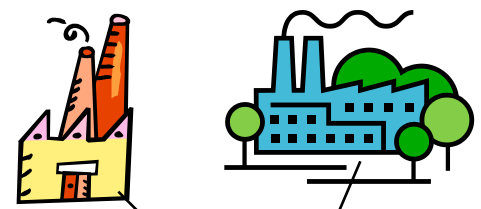
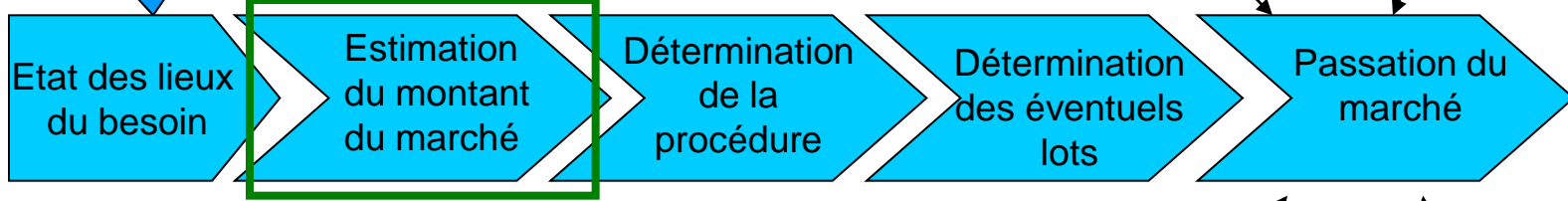
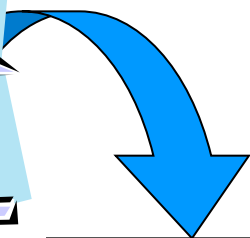
Avec le soutien de...



# Les différentes procédures de marchés publics

**Un besoin émerge dans une administration**

*Lancement d'une procédure de marché public*



# Les différentes procédures de marchés publics

- Le choix de la procédure selon les seuils :

## Marchés de travaux

	De 4 000 à 4 845 000 €	> 4 845 000 € HT
<b>Tous les organismes publics</b>	Procédures adaptées (MAPA)	Appel d'offres ouvert

Changement des seuils : 1<sup>er</sup> janvier 2010  
(ancien seuil : 5 150 000 €)



Avec le soutien de...



# Les différentes procédures de marchés publics

## Marchés de fournitures et services

	De 4 000 à 125 000 € HT	> 125 000 € HT
<b><u>Administrations Etatiques</u></b>	Procédures adaptées (MAPA)	Toutes les procédures sauf MAPA

*(anciens seuils : 133 000 €)*

	De 4 000 à 193 000 € HT	> 193 000 € HT
<b><u>Collectivités territoriales</u></b>	Procédures adaptées (MAPA)	Toutes les procédures sauf MAPA

*(anciens seuils : 206 000 €)*

Changement des seuils : 1er janvier 2010



canēva  
tissons des liens...



CGPME  
Ile-de-France®



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

Avec le soutien de...



# Les différentes procédures de marchés publics

- Les différentes procédures :
  - MAPA (= Procédure adaptée)
  - Les appels d'offres ouverts (AOO)
  - Les appels d'offres restreints
  - La procédure négociée
  - Le dialogue compétitif
  - La conception-réalisation, concours
  - L'accord cadre
  - Le Système d'Acquisition Dynamique (SAD)
  - Les marchés à bon de commande
  - Toutes les procédures : <http://www.marchespublicspme.com/fiche-pratique-marches-procedures.html>

# Deuxième Partie

- 2ème partie : Les méthodes et outils pour répondre aux marchés publics
    - Détecter efficacement les marchés publics
    - Les éléments à rassembler avant de répondre
    - Les documents pour vous aider à répondre
- ➔ Objectif : Être préparé pour répondre efficacement aux marchés publics



Avec le soutien de...



# Comment repérer efficacement les marchés publics?



Avec le soutien de...



# Repérer efficacement les marchés publics

- Au dessus de 90 000 euros HT → Obligation de publication au BOAMP ou JAL
  - Site Internet : <http://www.journal-officiel.gouv.fr/>
    - Moteur de recherche en ligne : très peu efficace
    - Possibilité d'effectuer des alertes depuis le site : peu fiable
    - Peu de marchés publiés sous le seuil
  - Les marchés d'un montant > 90 000 euros HT sont les plus faciles à repérer
  - **A savoir** : la publication d'une annonce au BOAMP est payante (à la ligne). Certains organismes indiquent donc un minimum d'information

# Repérer efficacement les marchés publics

- En dessous de 90 000 euros HT → Liberté du choix de la publication = très difficile à repérer
- Les supports de publication possibles :
  - La PQRD
  - Les sites Internet de dématérialisation



Avec le soutien de...



# Repérer efficacement les marchés publics

- La PQRD :

- 66 titres quotidiens de la Presse Régionale et Départementale représentant plus de 400 éditions
- Plusieurs dizaines de supports papier possibles. Désormais, il est fréquent que les annonces légales publiées dans la PQRD soient retransmises sur leurs sites Internet. <http://www.francemarches.com>

<http://www.ouest-legales.com>

<http://www.centreofficielles.com>

<http://www.ouestmarches.com>

[http://www.1.republicain-lorrain.fr/marches\\_publics.asp](http://www.1.republicain-lorrain.fr/marches_publics.asp)

<http://www.larep-officielles.com/>

<http://www.est-legales.com>

<http://www.legannonces.com>

<http://marchespublics.ladepeche.com>

<http://www.sudouest-legales.com>

<http://www.laprovencemarchespublics.com>

<http://www.nicematinmarchespublics.com>

<http://www.varmatinmarchespublics.com>

<http://www.corsematinmarchespublics.com>

<http://www.nr-legales.com>

<http://www.lecho-legales.com>

<http://www.lyonne-legales.fr>

<http://www.achatpublicdumidi.com>

<http://www.normandielegales.com>

[http://www.lamarseillaise.fr/annonces\\_legales/](http://www.lamarseillaise.fr/annonces_legales/)

<http://www.avispublicsdebretagne.com/>

<http://www.courrier-picard.fr>

<http://legales.alsapresse.com>

<http://www.lunion-legales.com>

<http://www.avispublicsduparisien.com>



canēva  
tissons des liens...

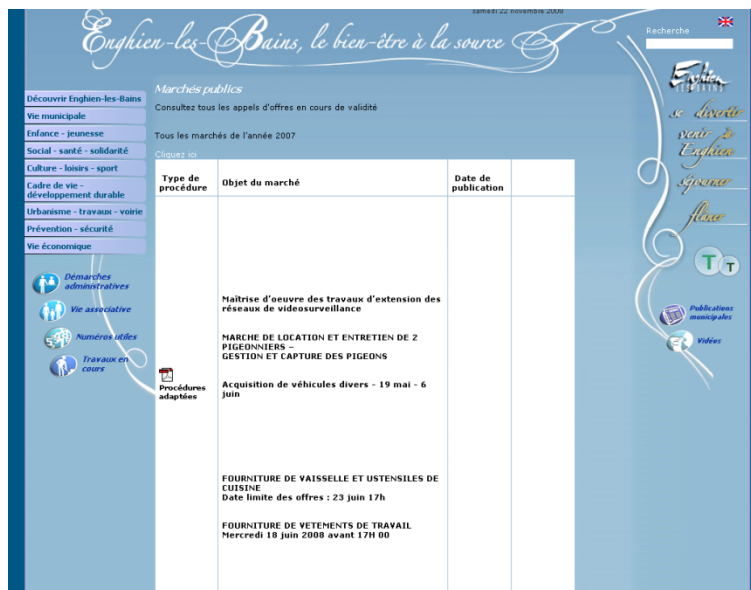


PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE



# Repérer efficacement les marchés publics

- Les sites Internet des administrations :
    - Les administrations peuvent publier directement leurs annonces de marchés sur leur site Internet sans avoir recours à un prestataire .
- Exemple – Ville d'Enghien Les Bains (95)



## Inconvénients :

- Les annonces ne sont pas centralisées sur une plateforme type France Marchés.
- Système peu fiable (pas au courant des mises à jour)

# Repérer efficacement les marchés publics

- Les sites Internet de dématérialisation
  - Les administrations peuvent avoir recours à des prestataires extérieurs pour publier et dématérialiser leurs procédures.
  - Ces sites sont :
    - AchatPublic.com
    - Klekoon
    - Atexo (Marches-publics.gouv.fr)
    - E-marchesPublics
    - Marches-securises
    - Omnikles ...
  - **Inconvénients :**
    - Chaque site à son moteur de recherche
    - Chaque site peut proposer un système d'alerte
    - Pas de regroupement de l'information



Avec le soutien de...



# Repérer efficacement les marchés publics

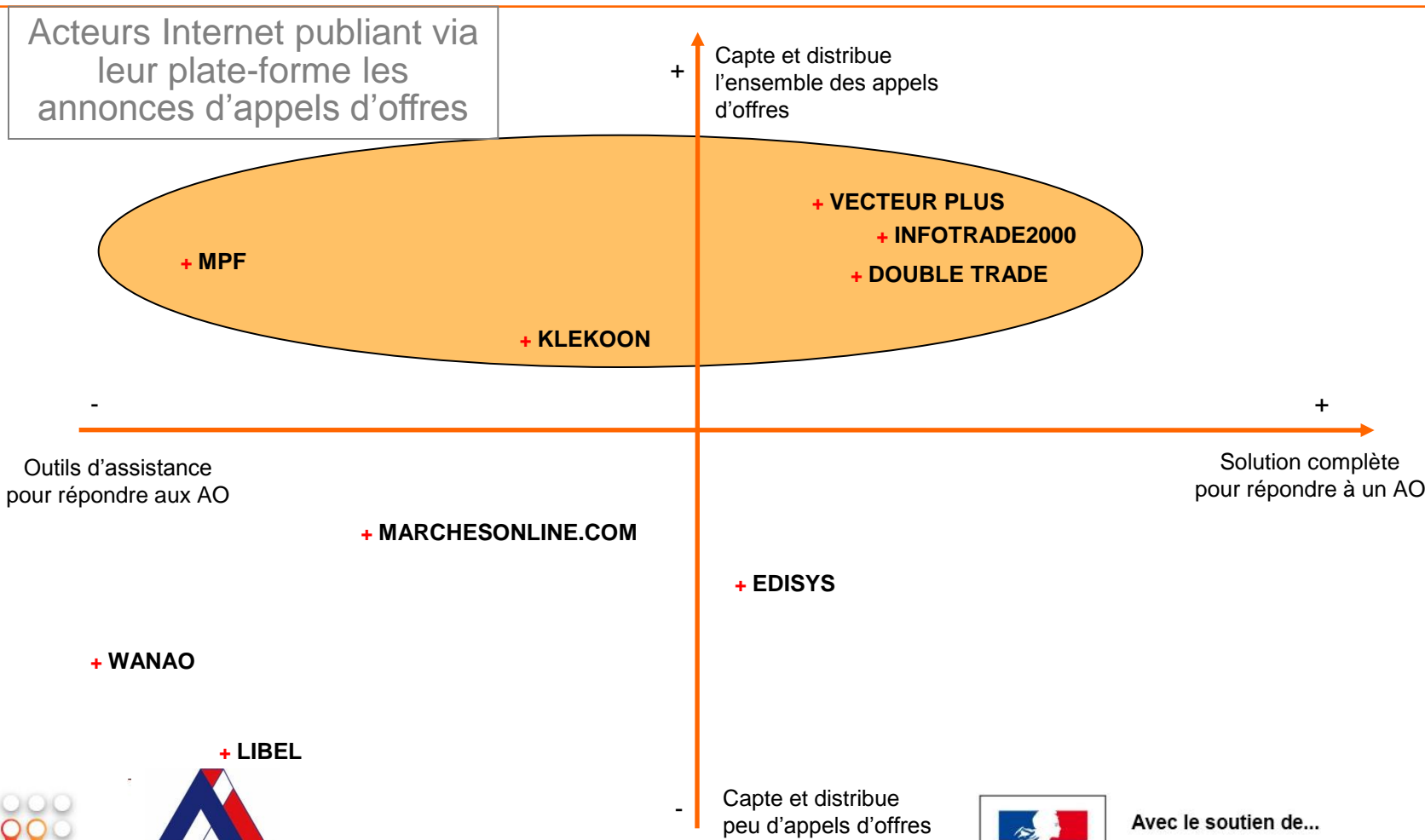
- La solution : Avoir recours à un acteur de veille ?
- Qui sont-ils ?
  - Vecteur Plus
  - MarchesOnline
  - DoubleTrade
  - Infotrade2000
  - MPF
  - Klekoon
  - Wanao
  - Libel



Avec le soutien de...



# Repérer efficacement les marchés publics



Mapping réalisé selon l'estimation de la performance par Caneva



Avec le soutien de...



# Repérer efficacement les marchés publics

- Le repérage des marchés publics peut se faire de plusieurs manières. Lesquelles ?
  - Par mots-clefs
    - PB de détection avec les mots clefs
      - Exemple : Déménagement = déplacement de mobilier
      - Il peut s'agir d'une volonté de l'organisme afin de ne pas diffuser trop largement la publicité = indication sur la concurrence
  - Par catégorie du BOAMP : environ 120 catégories permettant de sélectionner tous les appels d'offres.
    - PB de détection des AO. Les catégories sont très larges
    - Les catégories du BOAMP ne s'appliquent pas forcément aux marchés < 90 000 €
  - Les codes CPV : Ils permettent de repérer précisément une typologie de marché.

- Pb d'attribution des CPV par l'acheteur public
- Les CPV sont en général utilisés pour les marchés au dessus des seuils

# Les éléments à rassembler avant de répondre à un marché public



Avec le soutien de...



# Les éléments à rassembler avant de répondre

- Les éléments à rassembler avant de répondre à un marché public
  - Il est important de rassembler ces éléments car ils seront systématiquement demandés à un moment ou l'autre de la procédure.
  - Sachant que l'obtention de certains peut prendre plusieurs jours il est préférable de les rassembler avant que l'administration les demande.
  - Ces documents sont :
    - Le RIB
    - Extrait de Kbis de moins de 3 mois
    - Les copies de vos attestations d'assurances
    - La copie de vos certifications
    - Liste de vos références clients
    - Copie des jugements en cas de redressement judiciaire
    - La délégation de pouvoir



Avec le soutien de...



# Les éléments à rassembler avant de répondre

- Le RIB

- En général, il faut systématiquement joindre un RIB à votre acte d'engagement.

- **Comment l'obtenir ?**

- Vous pouvez obtenir un RIB au début ou à la fin de votre chéquier d'entreprise ou bien en le demandant directement à votre banquier.



Avec le soutien de...



# Les éléments à rassembler avant de répondre

- L'extrait de K-Bis

- L'extrait Kbis de moins de 3 mois est de moins en moins demandé dans les marchés publics. Toutefois, certaines administrations l'exigent toujours (au stade de l'attribution)

Il est donc nécessaire de le demander régulièrement auprès du greffe du Tribunal de Commerce.

- **Comment l'obtenir ?**

- Le moyen le plus simple pour obtenir son extrait Kbis est d'en faire la demande par Internet sur le site d'Info Greffe (<http://www.infogreffe.fr>).

- Depuis le site Internet, il est également possible de programmer automatiquement un envoi de Kbis tous les 3 mois.

# Les éléments à rassembler avant de répondre

- Les copies de vos attestations d'assurances
  - **L'assurance Responsabilité Civile** (toutes les entreprises ont l'obligation d'en avoir une).
  - Assurances spécifiques :
    - **La garantie décennale** : assurance demandée dans le cas des appels d'offres de travaux (TP).
    - **L'assurance Responsabilité Civile Professionnelle** : assurance demandée dans le cas de professions réglementées.

# Les éléments à rassembler avant de répondre

- La copie de vos certifications
  - Certifier son entreprise est-ce utile ?
    - OUI ! Les administrations publiques apprécient énormément les certifications. Certaines certifications peuvent même être obligatoires (en dehors du cadre réglementaire) pour répondre à un marché public exemple :
      - ISO 9001
      - Qualibat
  - Quelques exemples de certifications :
    - ISO
    - AFNOR
    - FSC
    - Qualibat
    - OPQCM
  - Si vous êtes en cours de certification, n'hésitez pas à l'indiquer



Avec le soutien de...



# Les éléments à rassembler avant de répondre

- Liste de vos références clients
  - Afin que vos références aient un impact, il faut prendre le temps de les détailler. A ce titre, nous vous conseillons de présenter vos références sous la forme d'un tableau en indiquant :
    - Nom du client
    - Nature des prestations réalisées
    - Nom et fonction du contact
    - Coordonnées téléphoniques
    - Date d'exécution du contrat
    - Montant approximatif du contrat
  - **Attention** à la confidentialité exigée par certains clients ainsi qu'aux contraintes de confidentialité liées à l'appartenance de certaines professions. Dès lors, donnez des indications précises sans citer nommément les clients (groupe français, ...)
  - Si vous en avez la possibilité demandez également **des lettres de recommandations** de vos clients



Avec le soutien de...



# Les éléments à rassembler avant de répondre

- Liste de vos références clients
  - Exemples : Extraits de référence d'un artisan

Nom du client	Nature des prestations réalisées	Nom et fonction du contact	Téléphone	Date d'exécution du contrat	Montant approximatif du contrat
<b>Entreprise AAA</b>	Pose de moquette dans 400 m <sup>2</sup> de bureaux	M. Dupuis, PDG de la société	01 45 52 22 22	Janvier 2006	15 000 euros
<b>Mairie de ABC</b>	Réaménagement de 50 bureaux dans le bâtiment principal de la mairie. Prestations réalisées : Déménagement du mobilier, changement de la moquette, décollage du papier peint, remise en peinture des bureaux, pose de parquet et de moquette.	M. Martin Directeur technique de la mairie	01 01 01 01 01	Septembre 2007	75 000 euros
<b>M. Durand Particuliers</b>	Transformation d'une chambre en bureaux. Enlèvement de moquette, pose de parquet. Câblage électrique et réseau de la pièce.	M. Durand	01 01 01 01 01	Janvier 2008	7 500 euros



# Les éléments à rassembler avant de répondre

- Copie des jugements en cas de redressement judiciaire
  - Les entreprises dans cette situation peuvent se voir attribuer des marchés
  - Il faut rassurer l'administration comme quoi l'entreprise sera en mesure de réaliser les prestations (surtout pour les marchés à BC sur 3 ans)
- La copie du dernier jugement doit obligatoirement être jointe au dossier de candidature (1ère enveloppe)

# Les éléments à rassembler avant de répondre

- Identifier la personne qui signe
  - Une réponse à un marché public est un acte qui engage la responsabilité de l'entreprise tant au niveau de l'offre tarifaire que vis-à-vis de la prestation technique proposée.
  - **Les personnes pouvant de facto engager** la responsabilité de la société sont :
    - » Dans les SARL : le gérant ou cogérant.
    - » Dans les SA ou SAS : PDG, DG.
    - » Dans les entreprises individuelles : le chef d'entreprise.
  - ➔ Personnes physiques mentionnées sur le K-Bis
  - **Le délégué de pouvoir** : n'est pas un dirigeant de la société mais à reçu une délégation pour signer les dossiers de candidature.  
Dans le cas où une délégation de pouvoir est signée il faut systématiquement la joindre dans la première enveloppe.

# Les éléments à rassembler avant de répondre

## Exemple de délégation de pouvoir

### DELEGATION DE POUVOIRS

**Nom** : [Nom du dirigeant],  
**Prénom** : [Prénom du dirigeant],

**AGISSANT EN QUALITÉ DE DIRIGEANT DE :**

**Forme** : [Forme de l'entreprise]  
**Dénomination sociale** : [Nom de l'entreprise]  
**N° SIRET** : [N° de Siret]  
**Adresse du siège social** : [Adresse du siège de l'entreprise]

**DELEGUE A :**

**NOM** : [Nom du bénéficiaire de la délégation]  
**Prénom** : [Prénom du bénéficiaire de la délégation]  
**Qualité** : [Fonction du bénéficiaire de la délégation]  
**Adresse professionnelle** : [Adresse professionnelle du bénéficiaire]

En application d'une décision de [Nom du dirigeant], [Fonction] de la société [Nom de la société] les fonctions de [Nom du bénéficiaire], [Fonction du bénéficiaire] de [Nom de la société] recouvrent les missions suivantes :

- préparer et établir les réponses aux appels d'offres et toutes consultations menées en application du Code des Marchés Publics ;
- conclure pour le compte de la société [Nom de la société] le contrat correspondant ;
- signer l'ensemble des pièces du dossier de candidature
- veiller au respect des engagements contractés par la société dans le cadre des dits contrats.

Vous disposez, pour assurer vos fonctions de tous les pouvoirs nécessaires, ainsi que des moyens indispensables à l'exécution de ceux-ci, et notamment des pouvoirs ci-dessous :

- de manière générale, passer tous actes, signer tous documents, et faire toutes déclarations, accomplir toutes formalités et demandes, élire domicile, faire tout ce qui est nécessaire ou qui, dans l'esprit du délégataire, doit être fait en rapport avec les pouvoirs ci-dessus énumérés.

[Nom du dirigeant], [Fonction] de [Société],

A

, le

[Nom du bénéficiaire de la délégation], [Fonction] [société]

A

, le

ayant reçu délégation avec mention « Bon pour accord »



canēva  
tissons des liens...



# Les documents pour vous aider à répondre aux Marchés Publics



Avec le soutien de...



# Outils : guides indispensables

- Guide rédigé à l'initiative de l'OSEC :

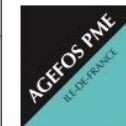


« Guide pratique pour la réponse des PME à la commande publique »

<http://www.marchespublicspme.com/document/139/>



Avec le soutien de...



# Outils : guides indispensables

- Guide rédigé à l'initiative de l'OSEC :



*"Comment répondre concrètement à un marché public - Notice des imprimés DC"*

<http://www.marchespublicspme.com/document/156/>



Avec le soutien de...



# Outils : guides indispensables

- Guide rédigé à l'initiative de Caneva :

## Guide Pratique :

Répondre aux marchés publics par voie électronique

*Présentation étape par étape de la réponse aux marchés publics sur les principales plateformes de dématérialisation*

Edition novembre 2010

*"Comment répondre concrètement à un marché public par voie électronique"*

<http://www.marchespublicspme.com/document/144/>



Avec le soutien de...



# Se faire accompagner par la CGPME

## – Formations sur les marchés publics d'une journée

- Prochaine formation : 19 octobre 2011  
Thème : Répondre efficacement aux marchés publics à Paris



## – Accompagnement individualisé

- Accompagnement personnalisé pour chaque entreprise en fonction de sa problématique



Avec le soutien de...



# Quelques site utiles :

- [www.secteurpublic.fr](http://www.secteurpublic.fr)
- [www.marchespublicspme.com](http://www.marchespublicspme.com)
- [www.marche-public.fr](http://www.marche-public.fr)
- [www.minefe.gouv.fr/themes/marches\\_publics/](http://www.minefe.gouv.fr/themes/marches_publics/)
- [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)
- [www.secteurpublic.asso.fr](http://www.secteurpublic.asso.fr)
- [www.actuprix.fr](http://www.actuprix.fr)
- [www.caneva.fr](http://www.caneva.fr)



Avec le soutien de...

